

FORMATION POST-PERMIS

AFIN DE REDUIRE

LA PERIODE PROBATOIRE

1^{er} CAS : PERMIS FILIERE TRADITIONNELLE

AVOIR SES 12 POINTS EN 2 ANS AU LIEU DE 3

2^{ème} CAS : PERMIS CONDUITE ACCOMPAGNEE

AVOIR SES 12 POINTS EN 18 MOIS AU LIEU DE 24

CONDITIONS

Ecole de conduite labellisée

Formation spécifique pour les enseignants

Les usagers ne doivent avoir commis, durant la période probatoire, aucune infraction ayant donné lieu à retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension

La formation doit être suivie entre le sixième et le douzième mois après l'obtention d'un premier permis de conduire

La formation est d'une durée de 7 heures et doit se dérouler au cours d'une même journée

Le nombre d'élèves doit être compris entre 6 et 12

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



CAS N°1 :

J'ai eu le permis en conduite traditionnelle

SANS la formation post permis



AVEC la formation post permis



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.**

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?

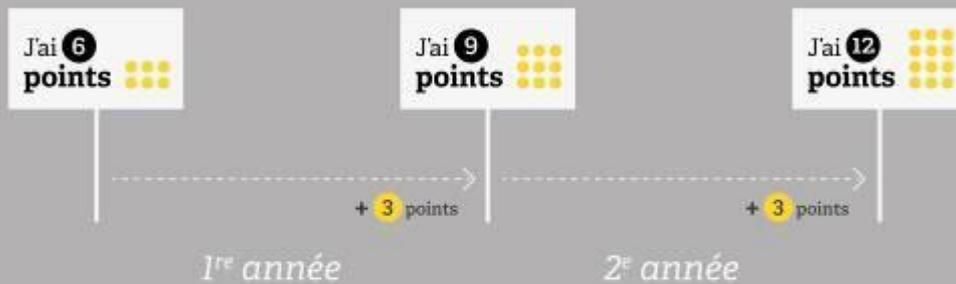


CAS N°2 :

J'ai eu le permis en conduite accompagnée

SANS

la formation post permis



AVEC

la formation post permis



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.